

Communiqué de presse

Sujet	Les vert'libéraux sont satisfaits du résultat des élections au Conseil fédéral
Contact	Martin Bäumle, président, 079 358 14 85
Expéditeur	Parti vert'libéral suisse, Case postale 367, 3000 Berne 7 Tél : +41 31 322 60 57 suisse@vertliberaux.ch , www.grunliberale.ch
Date	22 septembre 2010

Les vert'libéraux se réjouissent de l'élection de Simonetta Sommaruga et de Johann Schneider-Ammann

Ce matin, après un état des lieux réaliste de la situation, les vert'libéraux ont voté pour les candidats officiels du PS et du PLR et sont tout-à-fait satisfaits du résultat des élections. Le droit du PS à un deuxième siège était incontesté et les vert'libéraux sont d'avis que Simonetta Sommaruga était la personne la mieux indiquée pour occuper ce siège. Le droit du PLR à un deuxième siège est plus relatif. Toutefois, avec Johann Schneider-Ammann, ce parti a présenté un excellent candidat, tandis que l'UDC et les Verts ont présenté des candidats moins convaincants. C'est pourquoi les vert'libéraux ont donné leurs voix au PLR. La concordance, élément indispensable au bon fonctionnement du système politique suisse, a été ce matin maintenue par la majorité du parlement, et ce jusqu'en 2011.

Avec l'entrée de Simonetta Sommaruga, au profil libéral-social et écologique prononcé, et Johann Schneider-Ammann, entrepreneur aux vertus bien suisses, le Conseil fédéral gagne deux politiciens particulièrement expérimentés et compétents. Les vert'libéraux pensent que ces deux personnes seront à même d'apporter leurs contributions à préparer la Suisse aux défis à venir. Nous félicitons les deux nouveaux conseillers fédéraux pour leur élection et leur souhaitons beaucoup de succès et de plaisir dans l'exercice de leur nouvelle tâche.

Candidature verte

Le droit des forces politiques écologistes sera à discuter après les élections de 2011. Les vert'libéraux souhaitent donner une voix plus forte aux thèmes de la protection de l'environnement et du climat au sein du Conseil fédéral. Une candidature verte crédible serait donc étudiée de manière tout-à-fait ouverte. Dans ce cas particulier, toutefois, les verts n'ont pas présenté de candidature crédible, et c'est pourquoi les vert'libéraux ont renoncé à les soutenir.

Sous-représentation de l'UDC au Conseil fédéral

Les vert'libéraux reconnaissent que, pour que la concordance soit réelle, l'UDC a droit à un deuxième siège. L'UDC est toutefois elle-même en partie responsable de cette sous-représentation, suite à l'éviction de la section grisonne du parti. Le parlement rendra son deuxième siège à l'UDC en 2011, à condition que ce parti présente deux candidats valables et éligibles, sans menaces sous-jacentes. La composition actuelle du Conseil fédéral a fait que les vert'libéraux n'ont pas pu soutenir la candidature de Jean-François Rime ; ce d'autant moins que les vert'libéraux doutent de la réelle volonté de l'UDC de faire élire leur candidat. Pendant l'été, les vert'libéraux ont encouragé l'UDC à renoncer aux menaces et à discuter ouvertement de concordance avec les partis qui auraient pu les soutenir. Avec la déclaration de guerre au PS et au PLR, l'UDC n'a clairement pas suivi cette recommandation. C'est pourquoi la stratégie de l'UDC était vouée à l'échec et les vert'libéraux ont dû supposer que l'UDC cherchait à perdre cette élection, afin de l'utiliser pour se présenter en martyr lors des prochaines élections.